

Note – La forme masculine utilisée dans ce formulaire désigne aussi bien les hommes que les femmes lorsque le contexte s'y prête

Section 1 – Renseignements sur l'entreprise				
Nom de l'entreprise				Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)*
*Pour les entreprises immatriculées au Québec				
Adresse de l'entreprise	Numéro	Rue, rang ou case postale		Bureau
	Ville, village ou municipalité		Code postal	Site Web
Téléphone Ind. rég. Numéro Poste		Télécopieur Ind. rég. Numéro	Adresse de courriel	Nom du représentant de l'entreprise

Section 2 – Renseignements sur l'identité du travailleur		
Nom de famille		Prénom
Numéro d'assurance sociale - -	Date de naissance Année Mois Jour	Numéro de dossier (QP)

Section 3 – Déclaration des heures travaillées
<p>La personne désignée à la section 2 s'est inscrite à la démarche de qualification en vue d'obtenir un certificat de qualification délivré par Emploi-Québec.</p> <p>Afin de nous aider à évaluer son expérience de travail, nous vous demandons, à titre d'employeur, de nous confirmer le type de tâches qu'elle accomplit et d'indiquer, approximativement, le temps qu'elle y a consacré. Nous serons ainsi en mesure de classer cette personne en vue de son apprentissage. Toutes les tâches mentionnées dans le tableau ci-dessous ne sont pas nécessairement exercées par le titulaire d'un certificat de qualification. Le fait qu'une personne les ait ou non exécutées nous permet de mieux évaluer son expérience.</p> <p><i>Instructions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Indiquez le nombre d'heures travaillées dans le tableau suivant. - Lorsqu'il n'y a pas d'heures à déclarer, veuillez inscrire « 0 ». - Ces heures ne doivent pas inclure les congés parentaux, les congés pour activités syndicales, etc.

Bloc	Tâches effectuées par le travailleur	Heures travaillées
1	Installer, réparer ou entretenir des réseaux d'air sous pression	
2	Installer, réparer ou entretenir des systèmes hydrauliques	
3	Installer, réparer ou entretenir des réseaux de distribution de fluide caloporteur (vapeur, eau chaude, huile)	
4	Installer, réparer ou entretenir des réseaux de distribution d'air chaud ou de ventilation, à l'exception des appareillages ou accessoires du système de chauffage	
5	Installer, réparer ou entretenir les échangeurs thermiques d'un système de chauffage	
6	Installer, réparer ou entretenir des systèmes de production de froid	
7	Installer, réparer ou entretenir des chaudières à combustible liquide (mazout)	
8	Installer, réparer ou entretenir des chaudières à combustible gazeux (gaz naturel ou propane)	
9	Installer, réparer, modifier ou entretenir des réservoirs et les tuyauteries d'alimentation en mazout	
10	Installer, réparer, modifier ou entretenir des tuyauteries de distribution de gaz (naturel ou propane)	
11	Installer, réparer ou entretenir des récipients de stockage du gaz propane	
12	Installer, réparer, modifier ou entretenir des réseaux de distribution de gaz médicaux	
13	Installer, modifier ou entretenir des panneaux solaires à circulation d'eau isolée d'un autre système de chauffage (chauffage des piscines)	
14	Installer, modifier ou entretenir des panneaux solaires intégrés au système de chauffage	
15	Installer, réparer ou entretenir des systèmes de tuyauteries destinés à la protection contre l'incendie	
16	Installer ou remplacer des équipements sanitaires	
17	Installer, réparer ou entretenir des tuyauteries alimentant des équipements sanitaires ou servant à leur évacuation	
18	Installer, réparer ou entretenir des réseaux d'irrigation	
19	Installer, réparer ou entretenir des chauffe-eau	
20	Installer, modifier, réparer ou entretenir des tuyauteries industrielles permettant la circulation de fluides non couverts par les autres blocs	
Période pendant laquelle ces heures ont été travaillées : Du Année Mois Jour au Année Mois Jour		Total des heures travaillées :

Section 4 – Affirmation solennelle		
<p>J'affirme solennellement que les renseignements contenus dans la présente attestation sont exacts. J'ai conscience que toute fausse déclaration pourrait entraîner l'application des sanctions prévues par la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., c. F-5).</p>		
Date	Nom en caractères d'imprimerie	Signature de l'employeur